TOGOMATIN

N° 1086 DU LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Sécurité routière

Le bilan des accidents de la route demeure très lourd au Togo

La semaine dernière, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark et son collègue Affo Atchaa-Dédji des Transports routier, aérien et ferroviaire ont procédé à la présentation du bilan sécuritaire, notamment routier, pour les six premiers mois de l'année 2022. Malgré tous ...

PAGE 3

Affaire des 49 militaires ivoiriens

La diplomatie togolaise s'active pour une libération totale

L'affaire des 49 militaires ivoiriens qualifiés de mercenaires par l'Etat malien et détenus à Bamako s'achemine vers un dénouement certain. Trois d'entre eux, notamment des femmes, ont été libérés samedi dernier grâce aux efforts de médiation menés par le Togo et d'autres entités depuis quelques semaines. Si cette tendance est maintenue, il faut espérer une libération totale des militaires restants dans les jours, semaines ...

PAGE 3

ECONOMIE

Umoa-Titres

Le Togo mobilise 33 milliards FCFA sur le marché des titres

Le Togo a réussi à mobiliser vendredi 2 septembre sur le marché financier régional la somme de 33 milliards FCFA. Le pays était à la recherche de 30 milliards FCFA. Pour réaliser cette opération, le Togo est passé par une émission simultanée d'Obligations de relance du trésor respectivement à 5 ans et 7 ans. Le montant global des ...

PAGE 5

ACTUALITE

Armes illicites

Lomé accueille la commémoration du Mois de l'amnistie en Afrique

Lomé accueille du 5 au 6 septembre 2022, la commémoration du Mois de l'amnistie en Afrique (MMA) pour la remise et la collecte des armes illicites. Cette commémoration s'inscrit dans le cadre des efforts visant à concrétiser ...

PAGE 11

DERNIERES HEURES

Développement à la base : 127 000 élèves ont bénéficié de repas chauds de janvier à juin 2022

De janvier à juin 2022, le ministère togolais chargé du Développement à la Base, a mobilisé plus d'un milliard de francs CFA au profit des jeunes entrepreneurs du pays. 1459 Très petites et moyennes entreprises (TMPE) ont pu être créées, tandis que plus de 50 000 emplois ont été créés (7219 durables et 43 793 temporaires).

Sur le plan des filets sociaux, 127 000 élèves du préscolaire et du primaire de l'enseignement public ont bénéficié des repas chauds offerts dans le cadre du programme des cantines scolaires.

En ce qui concerne l'accès des populations aux services sociaux de base, 36 unités d'infrastructures sociocommunautaires et économiques (unités de soins périphériques, bâtiments scolaires, marchés, etc.) ont été construites durant la période.

Enfin, dans le volet d'accompagnement de la jeunesse, près de 130 000 jeunes filles et garçons ont été formés et sensibilisés sur tout le territoire, sur des notions relatives notamment à la citoyenneté, aux droits de l'homme et aux fléaux sociaux.

En 2021, le département piloté par Myriam Dossou d'Almeida a atteint un taux de performance de 84% dans la réalisation de ses activités.

ECONOMIE

Fourniture d'internet

L'Arcep ouvre une procédure de sanction contre l'opérateur GVA Togo

Des clients du Groupe Vivendi Africa Togo (GVA Togo) ont été confrontés ces quelques semaines à des perturbations ...

PAGE 5

Transport aérien

Asky élargit sa flotte pour plus de connectivité

La compagnie aérienne Asky a reçu vendredi 2 septembre son 12e avion. Cette réception intervient alors qu'elle célèbre ses 12 ans de service sur le continent. La nouvelle acquisition cadre avec sa vision de desservir et relier les pays africains entre eux et l'Afrique au reste du monde. « Cet avion moderne sera utilisé pour améliorer la connectivité, augmenter les fréquences et ouvrir de nouvelles routes à travers la région », a indiqué la compagnie panafricaine...

PAGE 5

CMJN

SOMMAIRE

Umoa-Titres
Le Togo mobilise 33 milliards FCFA sur le marché des titres

P 5

Services d'hygiène de base
La moitié des établissements de soins dans le monde n'en a pas

P 10

Armes illicites
Lomé accueille la commémoration du Mois de l'amnistie en Afrique

P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Atchou Owetcha livre ses secrets de couturière

Avec son parcours au secondaire, Atchou Owetcha aurait pu choisir la solution de facilité et trouver un emploi salarié stable. Pourtant, elle opte pour la couture et s'inscrit pour des formations professionnelles. C'est en 2016 qu'elle lance son atelier de couture à Atakpamè. Aujourd'hui, la jeune entrepreneure qui entre temps a pu compter sur le FNFI pour augmenter le nombre de machines à coudre de son atelier ambitionne avoir un atelier moderne. Et les choses marchent bien pour elle.

Atchou Owetcha

PARCOURS

Atchou Owetcha est titulaire du BEPC, et de deux diplômes professionnels en couture. C'est sur fonds propre qu'elle lance son atelier avec deux machines à coudre. Avec ses apprentis, elle se met au travail, reçoit l'appui de sa mère qui met à sa disposition des pagnes pour conception des modèles à montrer aux potentielles clientes. Mais, très rapidement elle fait face à une difficulté. « Au départ je n'avais que deux machines à coudre. Mais comme je devenais de plus en plus populaire, le nombre d'apprentis aussi a augmenté. Il me fallait absolument augmenter le nombre de machine à coudre. Ça fait mal quand vous avez des apprentis compétents, mais par défaut de machine, le travail traine », précise-t-elle.

C'est ainsi qu'elle se met à recherche de fonds. Par l'entremise d'une amie, elle découvre le FNFI et mène les démarches. « Il faut dire que j'ai obtenu deux crédits avec le FNFI. 300 mille pour le premier prêt et 300 mille pour le deuxième prêt. Ce qui m'a permis de passer de 2 à 4 machines à coudre » affirme-t-elle avec fierté. Et elle ajoute « j'ai pu acquérir aussi un moyen de déplacement. Pour les clients qui n'aiment pas se déplacer, je vais donc chez eux avec ma moto ».

Grace à ces deux financements Atchou Owetcha a donc pu accroitre la capacité de production de son atelier. Ses nouvelles machines à coudre permettent à ses apprentis d'en faire plus. Des machines qu'elle n'aurait pas pu acquérir sans le FNFI. « Vous pouvez avoir des projets personnels ou professionnels qui vous tiennent à cœur, mais à cause d'un manque de trésorerie ou des difficultés d'accès au crédit vous ne pouvez pas avancer. Ce financement du FNFI a été une bouffée d'oxygène » révèle-t-elle. Et elle ajoute. « Avant, je gagnais environ 30 mille par mois. Aujourd'hui, je gagne entre 60 et 90 mille ».

DEMARCHE STRATEGIQUE

Atchou Owetcha a plusieurs catalogues pour présenter ses collections aux potentielles clientes. Elle bouleverse les codes par sa créativité.

Elle coud surtout des habits pour les femmes. « je pars des modèles populaires pour en arriver à des styles modernes avec ce goût que j'ai pour la fantaisie ». Raconte-t-elle.

LES DEFIS

Le premier défi pour Atchou Owetcha a été celui de l'entourage familial et social : « Pourquoi faire ce choix de la couture malgré mon diplôme de BEPC », s'amuse-t-elle. Celle-ci a dû notamment convaincre ses parents : « Si j'avais attendu l'approbation de ma famille, je n'y serais jamais allée ».

L'autre défi était le financement pour acquérir des machines et augmenter sa capacité de production. Défi surmonté grâce au FNFI.

OBJECTIFS ET CONSEILS AUX FEMMES

Son ambition est d'avoir un salon de haute couture moderne. Envers les femmes Togolaises, elle dit ceci « il n'y a pas de sot métier. Quel que soit votre domaine, cherchez à innover, à faire la différence. Et surtout allez vers le FNFI pour vos besoins en financements"

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Affaire des 49 militaires ivoiriens

La diplomatie togolaise s'active pour une libération totale

L'affaire des 49 militaires ivoiriens qualifiés de mercenaires par l'Etat malien et détenus à Bamako s'achemine vers un dénouement certain. Trois d'entre eux, notamment des femmes, ont été libérés samedi dernier grâce aux efforts de médiation menés par le Togo et d'autres entités depuis quelques semaines. Si cette tendance est maintenue, il faut espérer une libération totale des militaires restants dans les jours, semaines, ou mois à venir.

Dans un article publié samedi dernier, le journal Afrique Intelligence affirmait que le colonel Assimi Goïta, président de la transition au Mali et Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire avaient trouvé un accord le 1er septembre 2022 pour la libération des 49 militaires. Quelques heures après, dans la même journée, l'on pouvait voir plus clair. Il y a eu un début de résolution dans cette affaire. Tous les militaires n'ont pas été libérés. La majorité reste en détention. Seulement trois, dont des femmes ont recouvré leur liberté. Elles ont été confiées au négociateur togolais et ont fait une escale à Lomé avant de repartir pour Abidjan. On peut affirmer qu'il s'agit là d'un bon début… Les parties impliquées dans la résolution de cette affaire saluent ce premier aboutissement. Il y a d'ailleurs eu une conférence de presse tripartite, c'est-à-dire animée par le chef de la diplomatie togolaise, le professeur Robert Dussey, le ministre des Affaires étrangères du Mali Abdoulaye Diop, et Fidèle Sarassoro, ministre, directeur de cabinet du président Ouattara.

« La République de Côte d'Ivoire soucieuse de maintenir des relations de bon voisinage avec le Mali, s'engage à respecter les procédures des Nations unies ainsi que les nouvelles règles et dispositions maliennes édictées relatives au déploiement des forces militaires au Mali. Afin d'aplanir les divergences existantes et de contribuer ainsi à la préservation de la paix et de la stabilité dans la sous-région, la République de Côte d'Ivoire s'engage à poursuivre de manière transparente et constructive avec le Mali les échanges et les discussions sur tous les sujets d'intérêt commun», a déclaré Fidèle Sarassoro.

« Le président de la transition, le président de la République du Mali, le colonel Assimi Goïta a accepté conformément à l'esprit de la déclaration lue par le ministre, directeur de cabinet du président de la République de Côte d'Ivoire, de procéder à la libération de certains prisonniers. Le président de la République togolaise le professeur Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur. se réjouit que le président Assimi Goïta ait accepté la libération en guise d'un geste humanitaire, trois prisonniers sur les 49. Les discussions sont en cours pour que très rapidement les autres soldats en détention puissent retrouver leurs libertés », a pour sa part affirmé

Professeur Robert Dussey (au milieu), Abdoulaye Diop (à droite) et Fidèle Sarassoro (à gauche)

Edem Dadzie

Sécurité routière

Le bilan des accidents de la route demeure très lourd au Togo

La semaine dernière, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark et son collègue Affo Atchaa-Dédji des Transports routier, aérien et ferroviaire ont procédé à la présentation du bilan sécuritaire, notamment routier, pour les six premiers mois de l'année 2022. Malgré tous les efforts fournis par les acteurs impliqués dans la sécurité routière, la situation ne semble pas s'améliorer.

Pendant les six premiers mois de cette année, le Togo a enregistré 347 personnes mortes à cause des accidents de la route. Au premier semestre de l'année dernière, l'on avait enregistré presque le même nombre de morts : 346. Il n'y a donc pratiquement eu aucune amélioration. Toujours pour le premier semestre de l'année 2022, il y a eu 4 863 blessés pour 3 818 accidents. La moyenne par mois est de 58 morts, 881 blessés pour 636 accidents de la route.

La nationale n°1 a battu le record avec 227 morts. Pour le ministre Yark, cela se comprend, puisque c'est la route qui enregistre le plus grand trafic dans le pays. D'ailleurs, elle est longue de 650 km et va de Lomé à Cinkassé. C'est le plus long trajet du Togo. Pour autant, cela ne justifie pas cette hécatombe. Le leitmotiv de tous les usagers de la route devrait être d'arriver sain et sauf à destination quelle qu'elle soit et d'agir en conséquence.

Malheureusement, c'est au moment où les discours de condamnation, de désolation, de sensibilisation, de conscientisation et de rappel à l'ordre montent en flèche de la part des acteurs impliqués dans la sécurité routière, que les comportements dangereux et d'insouciance se multiplient sur les routes partout dans le pays. « Pour notre pays, cela est trop. La répression va monter en puissance », menace le général Yark.

Comme d'habitude, plus de 73% des accidents sont occasionnés par les engins à deux roues. Ceux-ci sont responsables de la mort de 189 personnes pendant le premier semestre de l'année 2022.

Le général de brigade Damehame Yark

La rédaction

COMMUNIQUE

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO MET EN VENTE AUX PLUS OFFRANTS, DES IMMEUBLES DONT LA DESCRIPTION EST CI-DESSOUS

N°	LOCALISATION	SUPERFICIE	MISE A PRIX (EN FCFA)
1	Immeuble sis à Lomé Nyékonakpoè (angle rue), constitué d'un bâtiment central (rez-de-chaussée + deux étages) et de deux bâtiments annexes	4a 58 ca	150 000 000
2	Immeuble sis à Lomé Togblékopé-Akoin, constitué d'un bâtiment principal (RDC + une paillote inachevée à l'étage) et de deux petits bâtiments annexes	5a 99ca	90 000 000
3	Immeuble sis à Lomé, Avépozo, constitué d'un bâtiment principal RDC ayant servi d'entrepôt industriel et des bureaux	6a 00ca	170 000 000
4	Terrains nus sis derrière l'école primaire de Légbassito.	19 lots de 600m chacun	7 300 000/ lot
5	Terrains nus sis à Avéta (P/Zio)	7 lots de 600m chacun	3 000 000/ lot
6	Lots de terrains nus sis à Kara- Atéda (P/Kozah)	53 lots	2 000 000/ lot

Vos offres d'achat sous plis fermés portant la mention "Offre d'achat d'immeuble" devront être déposés au siège de CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO, sis au Boulevard du 13 janvier, Qt Béniglato, 01 B.P. 4032 Lomé - Togo, Tel : 22 20 82 82.

La Banque Autrement
https://togo.coris.bank

CORIS BANK INTERNATIONAL

Fourniture d'internet

L'Arcep ouvre une procédure de sanction contre l'opérateur GVA Togo

Des clients du Groupe Vivendi Africa Togo (GVA Togo) ont été confrontés ces quelques semaines à des perturbations d'internet par rapport à la fibre à domicile Canal Box. L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) s'est saisie de l'affaire.

Le siège de l'Arcep

L'Arcep relève « avec regret des manquements graves et récurrents dans la fourniture des services» de l'opérateur. Ils sont relatifs à la « multiplication des cas d'indisponibilité de services et plus particulièrement des débits d'une lenteur jusqu'en dessous de 1 Mbps en lieu et place des débits souscrits par les consommateurs respectivement de 50 Mbps et de 200 Mbps », indique le régulateur. Il déplore le silence de l'opérateur GVA Togo sur la nature de la panne et le délai approximatif dans lequel le service sera rétabli. Ceci est contraire « l'article 27 de son cahier des charges et des dispositions de la décision n°068/ARCEP/DG/21 du 11 mars 2021 fixant le protocole de notification à l'ARCEP des incidents dans la fourniture des services de communications électroniques par les opérateurs ». Des dispositions ne sont pas non plus prises pour prolonger automatiquement les dates d'expiration des abonnements du nombre de jours correspondant à la durée des indisponibilités.

Ainsi la procédure de sanction est ouverte pour « non-respect des obligations de permanence, disponibilité et continuité des services conformément aux articles 17 et 27.3 de son cahier des charges et également pour défaut de notification d'incidents en violation de la décision n°068/ARCEP/DG/21 du 11 mars 2021 susmentionnée », précise l'Arcep. L'Autorité invite les autres fournisseurs d'accès internet à savoir Togo Telecom, Teolis S.A et Café Informatique à mettre en œuvre tous les moyens pour assurer la disponibilité de service et à respecter les débits pour lesquels les consommateurs paient.

Félix Tagba

Umoa-Titres

Le Togo mobilise 33 milliards FCFA sur le marché des titres

Le Togo a réussi à mobiliser vendredi 2 septembre sur le marché financier régional la somme de 33 milliards FCFA. Le pays était à la recherche de 30 milliards FCFA.

La direction du Trésor public

Pour réaliser cette opération, le Togo est passé par une émission simultanée d'Obligations de relance du trésor respectivement à 5 ans et 7 ans. Le montant global des soumissions s'élève à 72 milliards FCFA, avec un taux de couverture de 242,01%.

Cette émission organisée par l'agence Umoa-Titres, en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao) à la demande de la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique du Togo s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

Cette Obligation de relance (ODR) permet de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État du Togo dans le cadre de ses plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie Covid-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire, précise Umoa-Titres.

Ce nouveau succès vient s'ajouter à celui déjà enregistré par le Trésor public vendredi 19 août. Alors que le pays était à la recherche de 30 milliards FCFA, le Trésor en a récolté 33 milliards FCFA, témoignant ainsi la confiance des investisseurs.

F.T.

Transport aérien

Asky élargit sa flotte pour plus de connectivité

La compagnie aérienne Asky a reçu vendredi 2 septembre son 12e avion. Cette réception intervient alors qu'elle célèbre ses 12 ans de service sur le continent.

Un avion d'Asky

La nouvelle acquisition cadre avec sa vision de desservir et relier les pays africains entre eux et l'Afrique au reste du monde. « Cet avion moderne sera utilisé pour améliorer la connectivité, augmenter les fréquences et ouvrir de nouvelles routes à travers la région », a indiqué la compagnie panafricaine. Ainsi, Asky pourrait desservir de nouvelles destinations et l'appareil lui permettra aussi de répondre aux demandes de voyage de ses clients.

Ce nouvel avion vient s'ajouter aux 11 appareils dont dispose déjà cette compagnie, notamment 6 Boeing 737-800 et 5 Boeing 737-700, desservant 26 villes dans 23 pays d'Afrique.

Asky est une compagnie aérienne panafricaine 100% privée créée par des institutions bancaires régionales en Afrique dont la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (EBID), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et le groupe Ecobank (ETI) en partenariat avec Ethiopian Airlines.

Avant l'arrivée de cet avion, la compagnie opérait 210 vols hebdomadaires sur son réseau avec une moyenne de 19 000 passagers transportés par semaine depuis son hub de Lomé, la capitale togolaise. Cette position stratégique lui permet d'être pratiquement à mi-chemin entre l'Afrique de l'ouest et centrale, offrant ainsi une parfaite interconnexion entre les deux régions.

Asky se concentre sur le développement d'un réseau intra-africain solide qui favorise le développement régional, le tourisme, la croissance économique et l'intégration régionale en tant que catalyseur économique majeur du continent.

Félix T.

Terrorisme et accidents

La sécurité vaut des milliards de FCFA au Togo

Le vent du terrorisme souffle sur la partie septentrionale du Togo. La région des Savanes, au nord du Togo, est en proie aux attaques terroristes avec plusieurs victimes militaires et civiles. Pour endiguer le fléau, le gouvernement togolais engage plusieurs milliards de FCFA. Outre le terrorisme, la sécurité routière fait partie des priorités. Un chapelet d'actions sont engagés par le pays.

Le terrorisme afflige le Sahel. Il s'étend peu à peu vers la côte ouest-africaine. Une série d'attaques territoires a secoué le Togo depuis fin 2021. Décidée de faire taire les armes djihadistes, l'autorité togolaise sort son porte-monnaie pour les trois prochaines années.

Contre le terrorisme, plusieurs milliards de FCFA engagés par le Togo

Ce sont au total plus de 430 milliards de francs CFA qui seront investis dans la défense d'ici 2025. 183,4 milliards seront injectés dès 2023 ; 107,6 milliards ensuite en 2024 et 138,5 milliards en 2025.

Depuis décembre 2020, le gouvernement a fait adopter par le Parlement une loi de programmation militaire pour la première fois. Elle prévoit la modernisation et le renforcement de l'armée togolaise. Ainsi, sur le quinquennat 2021-2025, 722 milliards de francs CFA seront consacrés à la défense dont 367 milliards pour le fonctionnement et 354 milliards pour les investissements.

Déjà en 2021, 104 milliards ont été dépensés sur les 129 milliards prévus. Pour l'année 2022, ce sont 99 milliards de francs CFA qui sont annoncés dans la loi de finances. Ces dépenses colossales feront augmenter les effectifs qui étaient de 17 773 hommes en fin 2020 à 22 020. Le processus est déjà enclenché. En mars 2022, 897 jeunes militaires ont été enrôlés dans les Forces armées.

Les dépenses permettront d'acquérir une quinzaine de chars de combat légers, une vingtaine de véhicules blindés de transport des troupes, 127 véhicules tactiques légers, 07 porte-engins, 04 véhicules légers de commandement, 19 véhicules légers de reconnaissance et de liaison, 20 embarquements motorisés et 59 véhicules de transport logistique.

Entre autres mesures, on note également la création en mai 2019 du Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (Ciplev), le programme d'urgence de développement dans la région des Savanes. Ce dernier, d'un montant de 16 milliards de francs CFA, permettra de construire des infrastructures socioéconomiques. Une mesure récente est la création de la cellule d'analyse de risques en début du mois de juillet 2022. Sa mission est de rassembler et analyser les informations sur les menaces terroristes d'autres pays afin d'anticiper.

« Koundalgou » : une opération militaire entre le Togo et trois autres pays

La présence de l'opération Barkhane, la mission de l'ONU au Mali (Minusma) et la mise en place du G5 Sahel n'ont pas pu endiguer le terrorisme dans différents pays d'Afrique de l'Ouest. De même, la stratégie antiterroriste régionale et le plan de mise en œuvre adoptés en 2013 par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) n'ont jamais été appliqués.

Pour faire réellement faire face à ce fléau, quatre pays, le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana et le Togo, ont signé en septembre 2017, l'Initiative d'Accra qui a permis de mettre sur pied une opération militaire conjointe baptisée « Koundalgou ». Son objectif est de renforcer la coopération en matière de sécurité et de partage de renseignements entre les pays signataires. L'opération « Koundalgou », dont la quatrième phase s'est déroulée du 21 au 27 novembre 2021 avec plus de 5 720 soldats, a permis l'arrestation de 300 suspects et la saisie d'importants stocks d'armes et de munitions.

Le président Faure Gnassingbé aux côtés des forces togolaises

Voiture militaire togolaise brûlée par les terroristes

À la suite des menaces terroristes incessantes sur les pays côtiers, « l'opération Koundalgou renforcée » s'est élargie aux autres pays de la sous-région, notamment le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire. À Cotonou, le 13 avril 2022, une nouvelle opération conjointe d'envergure d'une durée de douze mois a été validée par les ministres de l'Intérieur des pays membres. Sept pays devraient y participer et la date du début de cette opération est tenue secrète. Les zones frontalières seront les principaux champs concernés. « Le terrorisme ne peut plus être vu comme un problème du Mali, du Niger ou du Burkina Faso. Cela devient un problème de la sous-région, et donc de la Cedeao », a déclaré le président togolais, Faure Gnassingbé, lors de sa visite le 16 avril dernier en Côte d'Ivoire.

Pour de nombreux acteurs sociaux, les pouvoirs centraux des pays touchés par ces attaques ont failli à leur mission, celle notamment de subvenir aux besoins vitaux des populations. Le manque sur ce point en fait des cibles potentielles à portée des recruteurs des groupes djihadistes. Pour remédier à cette situation, les pays côtiers, notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin et le Togo, ont décidé depuis 2020 de renforcer la résilience dans les zones frontières avec les pays du Sahel touchés par ce phénomène à travers une sensibilisation accrue contre l'extrémisme violent entraînant la radicalisation des jeunes.

Lors d'un séminaire organisé à Lomé en avril 2022, le Dr Bakary Sambe, directeur du Timbuktu Institute, a souhaité que « les jeunes qui sont souvent cités comme vulnérables à l'extrémisme violent soient désormais considérés comme des acteurs de plein droit de la prévention ». Selon lui, il est nécessaire de « bien éclairer la population sur ce qu'est l'extrémisme violent et sur ces facteurs de basculement afin qu'ensemble de manière interactive et concertée la communauté dégage elle-même des pistes de solutions qui seront versées dans la stratégie nationale de tous les pays ».

Les quatre États ont élaboré des plans de développement d'urgence pour leurs parties septentrionales actuellement en proie aux attaques des groupes djihadistes. Cette nouvelle approche vise à déployer des programmes communautaires dans certains secteurs sociaux prioritaires afin de combler le vide face aux aspirations des populations. Cette action va permettre de renforcer la résilience des populations. D'ailleurs, pour lutter efficacement contre le terrorisme, source de l'insécurité politique dans certains pays en Afrique de l'Ouest, certains analystes pensent qu'il va falloir changer de paradigme.

Source : lepoint.fr / Blamé Ekoué, correspondant à Lomé

CEDEAO contre le terrorisme: plan d'actions 2020-2024 pour 2,3 milliards de dollars

Pour financer la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest, les pays de la Cedeao ont adopté en 2019 un plan d'action pour la période 2020-2024 avec un budget de 2,3 milliards de dollars. Ce plan, selon l'Institute for Security Studies (ISS), doit permettre à l'institution « de renforcer son leadership dans un domaine dans lequel elle est en rivalité depuis des années avec les Nations unies, l'Union africaine et le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) ». Pour y parvenir, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), qui rassemble huit pays, avait également annoncé qu'elle contribuerait à hauteur de 500 millions de dollars au financement de ce Plan d'action commun de lutte contre le terrorisme. Déjà 100 millions de dollars avaient été décaissés pour le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

Sécurité routière au Togo: aux grands maux, les grands remèdes

Véhicules endommagés par des accidents

Des cas d'accidents et de traffic illicites n'ont pas manqué au deuxième semestre de l'année 2021 au Togo. Selon les chiffres publiés par le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, entre juillet et décembre 2021, en six mois, le pays a enregistré 334 morts sur les routes; 3 577 accidents de la route; 876,38864 Kg de cannabis saisis et 117 015 litres de carburant frelaté saisis.

Une série de mesures sont prises pour faire barrage aux accidents de la route. En 2021, près de 7 500 accidents ont été recensés sur les routes togolaises, faisant 680 morts. Que ce soit par des actions préventives ou de sensibilisation, le gouvernement mène une lutte sans relâche.

Au début, c'était l'instauration obligatoire du port de casque pour les conducteurs de motocycle et de ceinture pour les automobilistes. Ensuite, il y a eu la multiplication des contrôles sur les routes avec l'introduction du test d'alcoolémie. Grâce à ces mesures, au premier semestre de 2021, près de 11 000 véhicules surchargés sont délestés, 9 081 tests d'alcoolémie réalisés pour 940 positifs et 11 500 usagers verbalisés pour différentes infractions

En Conseil des ministres en 2020, les autorités ont approuvé une Politique nationale de la sécurité routière. Cette stratégie implique le management, les infrastructures, la qualité des véhicules, les usagers et les secours. L'exécution de son plan prioritaire a eu des effets positifs : 2 783 accidents enregistrés au dernier semestre de 2019 contre 2 627 au premier semestre de 2020 ; 3 853 blessés contre 3 734 et 317 décès contre 241.

En fin d'année 2021, le Projet pilote de renforcement de la sécurité routière (PPRSR) a été lancé. A travers celui-ci, plus de 7 000 conducteurs d'engins à 02 et 03 roues vont bénéficier des examens de permis de conduire, plus des séances de sensibilisation offertes aux usagers sur le code de la route et des dangers liés à certains comportements en circulation.

Des routes en bon état, l'une des clefs

Sur le territoire, se multiplient les chantiers de construction et de réhabilitation des infrastructures routières. Il est évident que les routes en mauvais état sont souvent des facteurs des accidents. Les voies les plus empruntées font partie des priorités, comme la nationale numéro 5 (Lomé-Kpalimé) longue de 120 kilomètres.

Pour un investissement de 214 milliards de francs CFA, les travaux ont démarré depuis 2020. Ils portent sur la construction de la voie Todman-Zanguéra (15 km) à Lomé, l'aménagement du tronçon Zanguera-Noepé (8 km), la réalisation d'une chaussée entre Noépé et Kpalimé, distante de 91 km. D'ici 2025, l'ambition est d'atteindre 60% de routes revêtues, ce qui devrait contribuer au renforcement de la sécurité routière et la protection des usagers.

Attipoe Edem Kodjo

DUGBLO Aimée Dovi

4 septembre 2021 – 4 septembre 2022

Très chere Aimée,

Il y a un an, tu nous quittais pour toujours ! Et le vide que tu as laissé reste profond. Mais, un être aussi cher comme toi ne meurt jamais. Dans nos pensées, tu habites, dans nos cœurs, tu vis. La vie passe, la mémoire demeure !

Une année s'est écoulée...

Et nous sommes certains que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité le bonheur... toute chose qui nous aide à accepter le vide de ton absence.

Puisses-tu toujours veiller sur nous et nous accompagner.

Ta famille (ton mari, tes enfants, ta mère, tes sœurs et frères, tes ami(e)s, les parents...)

Que ceux et celles qui ont eu le privilège de te connaître, aient comme nous une douce pensée pour toi !

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHE: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boatogo.com

Services d'hygiène de base

La moitié des établissements de soins dans le monde n'en a pas

D'après le dernier rapport du Programme commun Organisation mondiale de la santé (OMS)/ Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) de surveillance de l'eau et de l'assainissement, la moitié des établissements de soins dans le monde n'a pas accès aux services d'hygiène de base et notamment à l'eau, au savon et aux produits hydroalcooliques, que ce soit sur les lieux de soins ou aux toilettes.

Un système de lavage des mains à l'hôpital

Environ 3,85 milliards de personnes utilisent de telles installations (dont 688 millions soignées dans des établissements sans aucun service d'hygiène) et sont donc exposées à un plus grand risque d'infection.

« Les installations et les pratiques d'hygiène sont une exigence non négociable sur les lieux de soins. Leur amélioration est essentielle si l'on veut mieux se préparer aux pandémies, les prévenir et s'en relever. L'hygiène ne peut être assurée dans ces établissements sans augmenter les investissements dans les mesures de base, notamment l'eau potable, des toilettes propres et la gestion sûre des déchets d'activités de soins », a déclaré la Dre Maria Neira, directrice du département Environnement, Changements climatiques et Santé (ECH) de l'OMS.

« J'encourage les États membres à redoubler d'efforts pour respecter l'engagement qu'ils ont pris à l'Assemblée mondiale de la santé en 2019 de renforcer les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) dans les établissements de soins, et d'effectuer un suivi dans ce domaine. »

Le dernier rapport, intitulé Progress on WASH in health care facilities 2000-2021 : special focus on WASH and infection prevention and control(« Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de soins 2000-2021 : WASH et lutte anti-infectieuse »), fixe pour la première fois cette base de référence mondiale sur les services d'hygiène, fondée sur une évaluation de l'accès au lieu de prestation de soins et aux toilettes.

Cette évaluation a pu être réalisée du fait que les pays n'ont jamais été aussi nombreux qu'aujourd'hui à produire des rapports sur les éléments critiques des services WASH à l'hôpital et dans les autres centres de santé. En ce qui concerne l'hygiène, des données sont désormais disponibles pour 40 pays, représentant 35% de la population mondiale, contre 21 pays en 2020 et 14 en 2019.

Gestion des déchets biomédicaux

Ces nouvelles estimations mondiales donnent une image plus claire, mais aussi plus alarmante de la situation actuelle de l'hygiène dans les établissements de soins. Même si 68 % des établissements de soins disposent d'installations d'hygiène sur les lieux de soins, et même si 65 % de ces établissements ont des toilettes équipées d'installations pour se laver les mains à l'eau et au savon, seuls 51 % d'entre eux remplissent ces deux critères et peuvent donc être considérés comme assurant les services d'hygiène de base. En outre, un établissement de santé sur 11 (9 %) dans le monde ne possède ni l'une ni l'autre de ces installations.

« Lorsque les prestataires de soins n'ont pas accès à un service d'hygiène, on peut considérer que les patients n'ont pas d'établissement de soins », a déclaré Kelly Ann Naylor, directrice chargée de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) ainsi que des questions liées au climat, à l'environnement, à l'énergie et à la réduction des risques de catastrophe à l'Unicef.

« Quand ils n'ont pas accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement de base, les hôpitaux et les centres de soins peuvent devenir un piège mortel pour les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants. Chaque année, environ 670 000 nouveau-nés décèdent des suites d'un état septique. Ce chiffre est scandaleux, d'autant plus qu'il s'agit là de décès évitables », a-t-elle ajouté.

Le rapport relève que la contamination des mains et des milieux contribue fortement à la transmission des agents pathogènes dans les établissements de soins et à la propagation de la résistance aux antimicrobiens. Les interventions visant à améliorer l'accès au lavage des mains à l'eau et au savon ainsi qu'au nettoyage de l'environnement constituent la pierre angulaire des programmes de prévention et de maîtrise des infections et sont indispensables pour fournir des soins de qualité, en particulier pour un accouchement en toute sécurité.

La couverture des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène varie encore aujourd'hui d'une région et d'un groupe de revenu à l'autre : les établissements d'Afrique subsaharienne accusent un retard en matière de services d'hygiène. Si les trois-quarts (73 %) des établissements de soins de cette région mettent à disposition des produits hydroalcooliques ou de l'eau et du savon aux lieux de soins, seul un tiers (37 %) a des toilettes équipées d'installations pour se laver les mains à l'eau et au savon. La grande majorité (87 %) des hôpitaux disposent d'installations pour l'hygiène des mains aux points de soins, contre 68 % des autres établissements de santé.

Désinfection d'un lit de malades à l'hôpital

Dans les Pays les moins avancés (PMA), seuls 53 % des établissements de santé ont accès sur place à une source d'eau protégée. À titre de comparaison, ce chiffre est de 78 % au niveau mondial ; il est meilleur dans les hôpitaux (88 %) que dans les petits établissements de soins (77 %), et il atteint 90 % en Asie de l'Est et du Sud-Est. Dans le monde, environ 3 % des établissements de santé dans les zones urbaines et 11 % dans les zones rurales ne disposent d'aucun service d'approvisionnement en eau. Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, à l'échelle mondiale, un établissement de soins sur 10 ne dispose pas de service d'assainissement.

La proportion d'établissements de soins sans service d'assainissement va de 3 % en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est à 22 % en Afrique subsaharienne. Les établissements de santé d'un PMA sur cinq (21 %) seulement sont dotés de services d'assainissement de base.

Les données révèlent en outre que de nombreux établissements de soins ne procèdent pas au nettoyage de base de l'environnement et n'appliquent pas non plus de procédures sécurisées de tri et d'élimination des déchets d'activités de soins.

La présentation officielle du rapport est intervenue à l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau qui s'est tenue à Stockholm, en Suède. Cette conférence annuelle qui se déroule du 23 août au 1er septembre, étudie les nouveaux moyens de relever les plus grands défis de l'humanité : de la sécurité alimentaire et de la santé à l'agriculture, en passant par les technologies, la biodiversité ou encore le climat.

Entretien des locaux dans un hôpital

Edem Dadzie

Source : services de communication de l'OMS

Armes illicites

Lomé accueille la commémoration du Mois de l'amnistie en Afrique

Lomé accueille du 5 au 6 septembre 2022, la commémoration du Mois de l'amnistie en Afrique (MMA) pour la remise et la collecte des armes illicites. Cette commémoration s'inscrit dans le cadre des efforts visant à concrétiser l'initiative « Faire taire le armes ».

Des armes

La rencontre de Lomé sera dirigée par l'ambassadrice Amma A. Twum-Amoah, représentante permanente de la République du Ghana auprès de l'Union africaine, avec la participation de hauts fonctionnaires du gouvernement togolais, de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), des Nations unies, du Centre régional sur les armes légères (RECSA) et d'autres parties prenantes au Togo, notamment les organisations de la société civile, les médias, le secteur privé et les organisations confessionnelles.

« La commémoration consiste à encourager les civils à remettre volontairement les armes illicites en leur possession sous réserve d'anonymat et d'immunité de poursuites. En outre, elle vise également à promouvoir les programmes de Désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), ainsi qu'à encourager la participation de la société civile africaine ; notamment les jeunes et les femmes, les organisations non-gouvernementales, les organisations confessionnelles, le secteur privé et les médias, afin de promouvoir la remise des armes à feu illicites par les civils pendant le Mois de l'amnistie en Afrique », expliquent les organisateurs.

Il est aussi annoncé au cours de cette commémoration, une cérémonie de destruction symbolique des armes illicites collectées par le gouvernement. Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) commémore le Mois de l'amnistie en Afrique pendant le mois de septembre de chaque année depuis l'adoption de la décision Assembly/AU/Dec.645 (XXIX) par la 29e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue en juillet 2017, à Addis-Abéba.

Au départ, le cap de l'initiative était fixé en 2020. Mais cette durée a été prolongée jusqu'en 2030 par la 14e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 6 décembre 2020. La mise en œuvre du MAA s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route principale de l'UA sur les mesures pratiques visant à faire taire les armes en Afrique d'ici 2030.

TM

CORIS MONEY
Simple et cool !

LA SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE

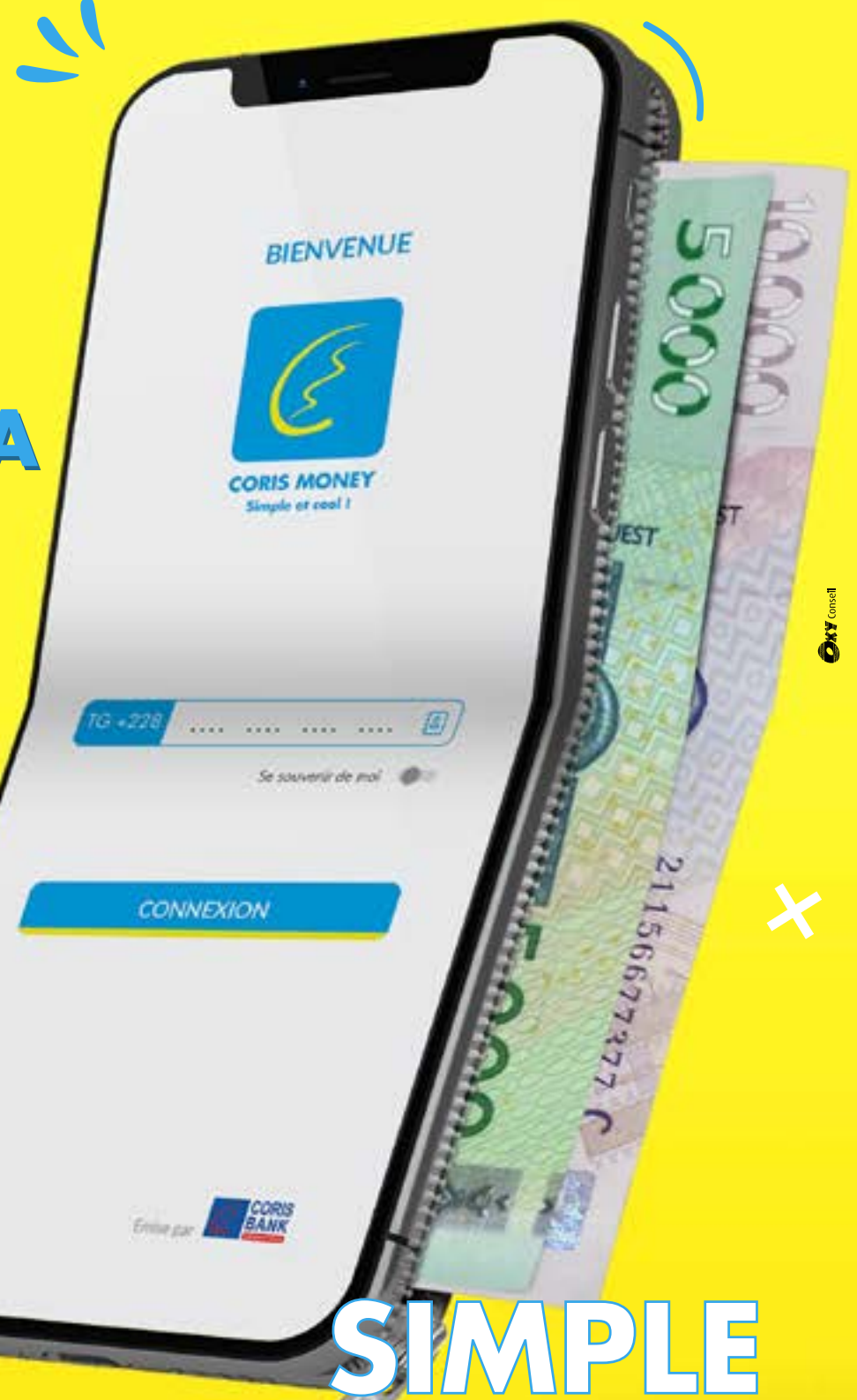

* Transfert : 0 FCFA
* Retrait :
  - Min : 100 FCFA
  - Max : 1%

Dépôt/Retrait d'argent
Abonnement TV/Internet
Paiement de factures
Transfert d'argent
Paiement de salaire
Rechargement de crédit téléphonique

SIMPLE & COOL

Appelez votre Banque au 8283

Disponible gratuitement sur Google play App Store

www.corismoney.com

par CORIS BANK INTERNATIONAL